

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-août-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 3

# 1. Identification

Nom du produit l'acide chlorhydrique

T003080500; T003082500 Cat No.:

**Synonymes** Muriatic acid

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6.

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Thermo Fisher Scientific

Technology Drive, PA 15219 USA Telephone: 412-770-2326

Fax: 412-770-2224

**Fabricant** 

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410

Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

**Classification WHMIS 2015** Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Corrosifs pour les métaux Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Date de révision 24-déc.-2021

## l'acide chlorhydrique

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Peut irriter les voies respiratoires



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau

à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

## **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un récipient en polypropylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion

Stocker dans un endroit sec

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	62-65
Acide chlorhydrique	7647-01-0	35-38

# 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la

méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

l'acide chlorhydrique Date de révision 24-déc.-2021

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Traiter en fonction des symptômes

Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La substance est ininflammable; utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie

environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

## Dangers spécifiques du produit

Matière corrosive. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

#### Produits de combustion dangereux

Chlorure d'hydrogène gazeux.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**NFPA** 

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	0	N/A

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Méthodes de confinement et de Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. nettoyage 7. Manutention et stockage Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Ne pas respirer les Manutention brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière Entreposage. corrosive. Matières incompatibles. Métaux. Agents oxydants forts. Bases. hypochlorite de sodium. Amines. Fluor. Cyanures. alcalin.

l'acide chlorhydrique Date de révision 24-déc.-2021

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acide chlorhydrique	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 ppm	CEV: 2 ppm	Ceiling: 2 ppm		Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m³ (Vacated) Ceiling: 5 ppm (Vacated) Ceiling: 7 mg/m³	Ceiling: 7 mg/m <sup>3</sup>

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

# Équipement de protection individuelle

Protection des veux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
İ	Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.5 mm	Comme testé sous EN374-3
1	Caoutchouc nitrile	> 480 minutes	0.35 mm	Détermination de la résistance à
	Gants en néoprène	> 480 minutes	0.5 mm	la perméation des produits
1	·			chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143 ou Les gaz acides filtre: Type E, Jaune.

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

# Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

# Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y

Date de révision 24-déc.-2021

compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurpiquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** < 1

Point/intervalle de fusion -35 °C / -31 °F

Point/intervalle d'ébullition57 °C / 135 °F @ 760 mmHgPoint d'éclairAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationAucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur125 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 1.27
Densité 1.18

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité 1.8 mPa.s @ 15°C

Formule moléculaire HCI
Masse moléculaire 36.46

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Métaux, Agents oxydants forts, Bases, hypochlorite de sodium, Amines, Fluor, Cyanures,

alcalin

Produits de décomposition

dangereux

Chlorure d'hydrogène gazeux

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale DL50 épidermique LC50 Inhalation

#### l'acide chlorhydrique

	Water	-	-	-
Г	Acide chlorhydrique	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg(Rabbit)	1.68 mg/L (Rat)1 h
	•		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	• , ,

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Aucun renseignement disponible Sensibilisation

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un Cancérogénicité

cancérogène.

Composant No. CAS		CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Acide chlorhydrique	7647-01-0	Non inscrit(e)				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible. Effets sur la reproduction

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les

perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

## Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. De grandes quantités modifieront le pH et nuiront aux organismes aquatiques.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Acide chlorhydrique	-	282 mg/L LC50 96 h	-	56mg/L EC50 72h Daphnia
		Gambusia affinis		
		mg/L LC50 48 h Leucscus		
		idus		

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Aucun renseignement disponible. Bioaccumulation

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

# 13. Données sur l'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique Méthodes d'élimination

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent

Date de révision 24-déc.-2021

également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID

Classe de danger 8
Groupe d'emballage ||

<u>TMD</u>

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

IATA

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition Acide chlorhydrique

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

IMDG/IMO

No ONU UN1789

Nom officiel d'expédition Acide chlorhydrique

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	X	-	Х	ACTIVE	231-791-2	ı	-
Acide chlorhydrique	7647-01-0	X	-	Х	ACTIVE	231-595-7	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	X	-	X	X	X	Х
Acide chlorhydrique	7647-01-0	Х	KE-20189	X	Х	X	X	Х	Х

# Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Acide chlorhydrique	Part 1, Group A Substance		

l'acide chlorhydrique Date de révision 24-déc.-2021

#### Autres réglementations internationales

## Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Acide chlorhydrique	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide chlorhydrique	7647-01-0	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide chlorhydrique	7647-01-0	25 tonne	250 tonne	Non applicable	Annex I - Y34

# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 24-août-2009

 Date de révision
 24-déc.-2021

 Date d'impression
 24-déc.-2021

**Sommaire** Sections de la FS mises à jour. 2. 3. 11.

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité